REVUE DE DROIT RURAL



© Éditions LexisNexis

Titre

Revue de droit rural

Auteur(s)

- Directeur de la publication : Eric BONNET-MAES
- Directrice éditoriale : Sophie COIN-DELEAU
- Directrice de pôle : Véronique MARIE
- Directrice de rédaction : Anaïs SCHOUFLIKIR-GABRIEL
- Direction scientifique : Hubert BOSSE-PLATIÈRE, Samuel CREVEL, Jacques FOYER, Daniel GADBIN, Raymond LE GUIDEC, Franck ROUSSEL

Date

1971

Éditeur(s)

LexisNexis

Support

Base de données en ligne
Papier

Autre format

La *Revue de droit rural* est disponible sous d'autres formats. Accès en ligne payant sur abonnement :

- Base de données ***Lexis360 Intelligence*** (anciennement *LexisNexis JurisClasseur*). Antériorité : octobre 2004, n°

10.
Attention : la version en ligne propose deux présentations différentes des articles :

- soit en cliquant sur le titre de l'article : il s'ouvre alors dans Lexis360 Intelligence et la mise en forme diffère de la version papier.
- soit en cliquant sur "consulter le PDF" : un autre onglet s'ouvre alors, reprenant la mise en page de la version papier pour les numéros récents.

- ***Lexis® Kiosque***. Antériorité : avril 2016, n° 4. Accessible également via des applications iOS ou Android.
Ce site propose une version feuilletable de la revue, identique à la version papier.

Type de document

Revue

Périodicité

Mensuelle (10 numéros par an)

Source du droit

Doctrine
Législation
Jurisprudence

Domaines du droit

Droits spécialisés
Droit européen
Droit rural
Droit animal
Droit de l'environnement
Droit fiscal
Sécurité sanitaire
Droit social et du travail

Contenu

La *Revue de droit rural* [Agriculture – Agroalimentaire – Espace rural – Environnement] traite des questions juridiques liées au monde rural : baux ruraux, structures d'exploitation agricoles, organisation de la production et des marchés, questions relatives à l'environnement et à l'espace rural (remembrement, droit des eaux, chasse...), droit fiscal, droit social...

Pour chacun de ces thèmes d'étude, elle réunit une veille législative, réglementaire et jurisprudentielle (en texte intégral ou en résumé), des études commentées et des chroniques régulières, voire des formules, que ce soit en droit français ou en droit européen.

Dossiers spéciaux (deux fois par an) et chroniques annuelles en droit patrimonial de la famille et droit communautaire.

La couverture propose une sélection de contenus mis en valeur dont une information en particulier dans un encadré vert.

Un sommaire est disponible au début de la revue au verso de la couverture (deuxième de couverture).

Type de classement

- Repère
- Alertes : focus sur un point de droit, veille législative et réglementaire sur le Journal officiel et les travaux de

l'Union européenne (avec ou sans commentaires), bibliographie

- Entretien
- Chronique
- Étude
- Dossier thématique
- Commentaires : jurisprudence et réponses ministérielles classés par thèmes. Au sein de la rubrique « Commentaires », dans chaque rubrique thématique, des notes plus brèves figurent sous le titre « À noter également ».

Clefs d'utilisation

Tables actuellement disponibles

Nota : depuis 2015, les tables annuelles ne sont plus disponibles en version papier. Elles peuvent être téléchargées gratuitement **en ligne** [format PDF], leur publication a toutefois cessé en 2021 :

- Index des auteurs (classement par ordre alphabétique)
- Index alphabétique général
- Table des études (thèmes classés par ordre alphabétique)
- Table de jurisprudence (classement par ordre chronologique)
- Table de doctrine administrative (classement par ordre chronologique)

Référencement bibliographique

Abréviation du titre de la revue proposée par ***Ref-Lex*** [Guide de citation des références juridiques] : *RD rur.*
Nota : d'autres abréviations sont parfois utilisées par des auteurs.

Exemples de références bibliographiques

- *RD rur.* 2010, alerte 100
- *RD rur.* 2010, chron. 100
- *RD rur.* 2010, comm. 100
- *RD rur.* 2010, dossier 100
- *RD rur.* 2010, entretien 100
- *RD rur.* 2010, étude 100 — *RD rur.* 2010, repère 100

Recherche en ligne

Sur le site Lexis360 Intelligence, la revue peut être consultée à partir du menu « Contenus » et du sous-menu « Revues ». Les revues sont alors classées par ordre alphabétique ou peuvent être recherchées en saisissant le nom de la revue dans la barre de recherche.

Une recherche peut aussi être effectuée en texte intégral, depuis la page d'Accueil :

- soit en recherche simple en utilisant la barre de recherche et en filtrant éventuellement par type de contenu = "revues", la base proposant des suggestions à la saisie des termes de recherche, pouvant permettre de trouver directement l'article voulu.

- soit en recherche avancée à l'aide du formulaire de recherche avec des différents critères (date, type de contenu,...) et opérateurs (booléens ou de proximité).

Pour plus de précisions sur la recherche sur cette base de données, se référer à la fiche Jurisguide **Lexis360 Intelligence**.

Veille

Compte Twitter de la *Revue de droit rural* [**@DrRural**]

Notes

ISSN :

ISSN : 0395-9015 [revue papier] **Notice SUDOC**

ISSN : 1963-0336 [revue en ligne] **Notice SUDOC**

Cette revue est suivie par **Mir@bel**

Liens

Boutique LexisNexis : **https://store.lexisnexis.com/fr-fr/products/4540-revue-de-droit-rural.html**

Lexis360 Intelligence : **https://www.lexis360intelligence.fr/home**

Lexis® Kiosque : **http://www.lexiskiosque.fr/catalog/revue-de-droit-rural**

Notice de la *Revue de droit rural* au catalogue SUDOC

Fiche réalisée par : Lucienne DEDIEU-URIOS (BU Toulouse 1), le 15/06/2015
Mise à jour : Mariana ROMLING ROTHEIA ANDRADE (BIU CUJAS) - Elena PEREIRA (Université de Poitiers), le 16/06/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.